

## POZIÈRES



## Concert souvenir

Le cinquième concert trilingue de la trêve de Noël s'est tenu à l'église samedi. Tout le monde y a participé.

Page 12

## GRATIBUS



## Un Noël fait main

Les enfants de l'IME ont tenu leur premier marché de Noël nocturne, où ont été vendus de petits objets faits main.

Page 15

## BIJOUTERIE SELOSSE



Sur les PARURES

du 19 au 31 décembre 2011

Centre-Ville - PÉRONNE - 03 22 86 65 61



L'entrée est la dernière pièce à rénover. À l'image du salon (à gauche), le logement communal à Potte a été entièrement refait, et les locataires, même le chien, s'y plaisent.

## ÉNERGIE

## Le souffle de l'éolien bénéficie aux communes

À chaque projet éolien est associée une mesure compensatoire, qui permet aux communes accueillant ces machines de réaliser des aménagements.

En haut de la façade à Potte trône encore le fronton qui indique "mairie" en lettres majuscules. La grande bâtisse de briques rouges date de la fin de la Seconde Guerre mondiale et n'a jamais été rénovée depuis sa reconstruction. Les murs étaient humides, les moissures se multipliaient, la ventilation ne se faisait pas, et l'une des filles de la maison commençait sérieusement à user de ventoline. Pourtant, Michelle et Charles Dymont, les locataires depuis plusieurs dizaines d'années, ne se sont jamais plaints. « Comme ça », disent-ils en haussant les épaules. Le couple a tout de même vu avec bonheur un entrepreneur local

« On n'aurait pas pu financer ces travaux sur le budget communal, ou alors en plusieurs années »  
Michel Merel, maire

venir avec plans et outils lui rénover ses 90 m<sup>2</sup> habitables, du sol au plafond. Et ce, grâce aux éoliennes. Le rapport ? La mesure compensatoire. « Lors de chaque projet éolien, des mesures compensatoires sont prévues et des sommes sont reversées aux communes qui accueillent ces parcs », explique Lauriane Petti-

tdemange, responsable des mesures d'accompagnement chez Maia Eolis, l'opérateur du parc Potte-Pertain de six éoliennes. Mais on ne peut pas faire n'importe quoi. Ce sont des mesures directes ou d'accompagnement. On ne peut pas acheter des ordinateurs ou refaire de la voirie. Ça doit apporter quelque chose en plus aux habitants, au cadre de vie. »

Ces mesures doivent être réalisées sept ans après la mise en fonctionnement du parc éolien. Le maire de Potte Michel Merel avait dans l'idée la réfection d'un chemin utilisé par les habitants, ou même de l'aménagement paysager en entrées de village, « mais nous

n'avons pas de personnel dédié, ça aurait fait des frais supplémentaires plus tard ».

Après la mise en service des éoliennes en 2008, la première visite de l'ingénieur de Maia Eolis date de mars 2010. La situation était urgente : pas de chauffage, pas de ventilation, peu d'isolation. L'objectif était aussi de rendre ce logement moins gourmand en énergie et le faire passer de 825 kWh par an à 400, voire moins. « On n'aurait pas pu financer ces travaux sur le budget communal, ou alors en plusieurs années. Mais le point fort, c'est que l'artisan a travaillé alors que les locataires habitaient encore la mai-

son. C'est très appréciable », insiste

## POINT DE VUE



MARC BARBIER est le maire de Brouchy, près de Ham, qui bénéficie de mesures compensatoires.

« C'est 100 % bénéfique pour le village »

Noire commune a inauguré en mai 2008 un parc éolien de 2 tours. Ce qui nous a permis de recevoir une mesure compensatoire de la part de la société qui exploite les éoliennes, Maia Eolis, soit environ 35 000 euros. Aujourd'hui cet argent a permis de faire des aménagements concernant l'environnement de la commune. Nous avons réalisé il y a neuf mois une mare pédagogique d'environ 200 mètres carrés où il a désormais des amphibiens et des libellules. Nous avons aussi planté 60 saules, réalisé une parcelle gazonnée de 3 000 mètres carrés et nous allons prochainement planter des haies bocagères, d'autres saules, et des noisetiers. Cet endroit public va être un magnifique espace de vie qui n'aura pas coûté un centime à la commune. La société de chasse va aussi planter cette semaine ou la semaine prochaine des haies avec les mesures compensatoires reçues (environ 1500€). Et comme nous travaillons actuellement sur un nouveau projet de 2 nouvelles éoliennes, de nouvelles mesures compensatoires pourraient arriver. Le projet éolien est donc 100 % bénéfique pour le village.

le maire. À Pertain, on discute encore du projet, on peut-être des micro-projets, à mettre en place.

Après l'appel d'offres, le chantier s'est étendu de septembre dernier à décembre et aura coûté 45 000 €. dont 36 000 € pris en charge par Maia Eolis. La différence a été versée par la mairie pour des travaux de décoration et de revêtement que ne comprenait pas le contrat. Michelle Dymont est ravie. Et les doses de ventoline de sa fille sont passées de quatre par semaine à moins d'une par mois. Mais tout n'est pas encore terminé, il reste l'escalier et l'entrée à changer. Au moins, ils passeront Noël au chaud.

JULIE RONVIN

HLO0107.